

DECRET N° 70-181 /CP-SGG.

du 23 Juillet 1970
portant nomination du Directeur des
Affaires Intérieures

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil
Présidentiel ;
VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du
Conseil Présidentiel ;
VU la Loi n°65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives
à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU la Loi n°64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts
fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le
Président de la République, le Conseil des Ministres étant
obligatoirement entendu ;
VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du
Gouvernement ;
Le Conseil des Ministres ,

DECRETE :

Article 1er.- Mr Pascal ADDA, Administrateur, est nommé Directeur des Affaires
Intérieures.

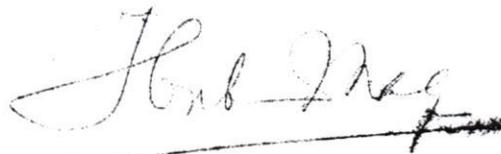
Article 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter du 12 mai 1970, sera
publié au Journal Officiel./.-

Fait à COTONOU, le 23 Juillet 1970

Par le Conseil Présidentiel,



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

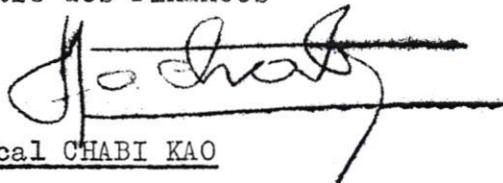


Hubert MAGA



Sourou-Migan APITHY

Le Ministre des Finances



Pascal CHABI KAO

Ampliations:

PCP 5 - Ministères 12 - CS 6 -
SGG 4 - MIS/DAI 8 - DB-DC-CF-
Solde 6 - Trésor 4 - DI 4 - MCP 4
IAA-Gde Chanc-DCCT-DN 4 - DEP-
DGAJL-Dtion Stat 6 - IGF 1 -
Intéressé 1 - DFP+s/dtions 6 -
HCAIS 2 - JORD 1 -